
2015 10 28 Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Léonce Biamouret, Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Xavier Daran, Jacqueline Darolles, Francis Dutech, Jacques Esparseil, Éric Rollandin, Patrick Saint-Supéry.

Excusé : José Moulis

Secrétaire de séance : M. Éric Rollandin

La séance est ouverte à 20h45

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2015 et du 17 septembre 2015

La présentation du compte-rendu du 25 juin est différée à la prochaine séance.

L'ensemble des conseillers assure avoir lu et pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion (17 septembre 2015).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce compte-rendu.

2. Délibérations

2.1 Extension d'exonération de taxe d'aménagement pour les pigeonniers et colombiers

Ces bâtiments correspondant à des superficies mineures qui ne servent pas à une exploitation commerciale, ils sont proposés à l'exonération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

2.2 Reconduction « Convention avec le Centre de Gestion du Gers pour les contrats d'assurance statutaire »

Le Centre de Gestion du Gers gère les contrats d'assurance. Cette convention est valable 3 ans et est renouvelable. Dans ce cadre elle doit être examinée en séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

2.3 Avis sur le projet du schéma départemental de l'Intercommunalité

Une réflexion est menée sur la taille des intercommunalités. Cela impacte les compétences dévolues et génère une restructuration ou une suppression des Syndicats Intercommunaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet.

2.4 Demande de subvention pour un voyage scolaire

La Mairie de Noilhan est sollicitée pour une aide relative à un voyage scolaire pour un enfant scolarisé hors périmètre communautaire.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une aide de 100€.

3. Point sur les travaux des sites poubelles

Suite à la demande du SICTOM et à la décision du Conseil Municipal, l'aménagement des sites a commencé :

- 4 sites sont terminés : au Haho (Sartori), en Milord (Escale), en Darrioux (Cassagne) et hangar du village.
- Le site de Lamique (Bosc) est en attente de bornage.

Une demande de containers a été faite auprès du Sictom selon la répartition ci-dessous :

Lieu-dit	Maison proche	Containers marron souhaités	Containers jaunes souhaités
Darrioux	Cassagne Y.	3	3
Haho	Sartori L.	3	3
Lamique	Bosc F.	3	3
Milord	Escale P.	7	7
Hangar communal	Village	10	10
Total		26	26

Ces travaux devront être terminés pour le 15 décembre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

4. Eglise : point sur les anciennes chaises et orientations sur l'achat de mobilier

Les familles seront conviées pour l'identification des chaises. Concernant la remise en place, une solution sera étudiée avec les référents paroissiaux et le père Adler.

Le mobilier complémentaire doit être acheté : chaises et/ou bancs. Plusieurs solutions sont à l'étude :

- Utilisation des anciens bancs,
- Achat de nouveaux bancs,
- Achat de chaises.

Cette question sera tranchée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

5. Réflexion sur l'adressage

Afin que les usagers puissent bénéficier de tous les services : facteurs, livraisons, services de secours, il convient d'identifier avec précision toutes les habitations : à partir de cette cartographie, des panneaux seront installés.

Cette réflexion est à conduire.

6. Organisation du 11 Novembre

L'organisation du 11 novembre sera avancée à 10h45 de manière à ce que la clique puisse animer la cérémonie.

Un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.

Le Conseil Municipal est chargé de l'organisation.

Informations et questions diverses

A – Pose de panneaux miroirs

Les panneaux ont été installés au monument aux morts (venant depuis le cimetière) et En Milord (en venant de La Mouniche).

La sécurité s'en trouvera améliorée

B – Organisation d'une commande groupée pour la vidange des assainissements individuels

Cette opération avait été menée il y a quelques années. Suite à une demande d'administrés cette procédure sera réactivée. La Mairie se charge de contacter des prestataires et de collecter des inscriptions.

Cette opération sera planifiée au printemps 2016.

C – Situation Chemin du Mathelon

Des riverains ont attiré l'attention du conseil sur l'écoulement des eaux pluviales sur ce chemin.

Les conseillers en charge de la voirie se rendront sur place pour constater les problèmes et pour porter le dossier auprès de la Communauté de communes qui cherchera des solutions.

Le Conseil Municipal met à l'étude cet aménagement.

D – Suivi de la voirie

En 2015, la communauté de communes du Savès a décidé à la majorité de réduire de 50 % le programme d'entretien de la voirie sur presque toutes les communes, notamment à Noilhan.

Le programme 2016 va être constitué en cette fin d'année.

La voirie non traitée en 2015 s'est donc encore dégradée et sa dangerosité a augmenté. En conséquence, le coût d'entretien va s'en trouver majoré.

Le conseil municipal propose de demander un rattrapage pour éviter une diminution du niveau de sécurité des usagers et maîtriser les coûts d'entretien.

Pour l'an prochain, une demande plus conséquente sera nécessaire pour compenser cette situation.

L'ordre du jour est épuisé : il est 0h10.